



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2020



Numéros utiles

Médecin de garde **15** (SAMU)
Pharmacie de garde : **3237**
Pompiers : **18** / portable : **112**
Gendarmerie : **17**
Déchetterie de BODILIS : **02 98 68 99 99**



**Le secrétariat de mairie
sera fermé
le lundi 13 juillet 2020.**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00

**Les gestes barrière et de distanciation sociale
devront être respectés au sein de la mairie.**

02.98.68.52.44

Mail : saint.derrien@wanadoo.fr
Site Internet : www.saint-derrien.fr

NAISSANCES :



- ❖ **Malo QUÉMÉNER** né le 9 mai 2020
- ❖ **Mathys CALVEZ** né le 10 juin 2020



Baignade au plan d'eau

Il est actuellement **autorisé de se baigner**.

Les documents relatifs à cette décision sont **affichés au plan d'eau et à la mairie et remis à jour régulièrement**.

Baignade autorisée



Accueil de loisirs St Derrien, St Servais, Plouneventer

Désormais les **inscriptions** pourront se faire directement sur le site internet :

<https://alshplounstserstder.jimdofree.com/>.

Le programme et différents documents sont désormais consultables sur ce **nouveau site internet**.



Jurés d'assises 2021

Le **tirage au sort** a eu lieu à la mairie de Plougar et a désigné **Mme Sandrine FROMONT** pour l'année 2021.

Bibliothèque Lenn ha Dilenn



Depuis **début juin**, la bibliothèque est de nouveau ouverte, en respectant un **léger protocole sanitaire**.

En juillet les permanences seront assurées comme d'habitude :

le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h30.

En août les permanences seront assurées uniquement le **samedi aux heures habituelles**.

Nous vous demandons aussi de **rendre rapidement les livres empruntés avant le confinement**. Ces livres devant être mis quelques jours en « quarantaine » avant que nous puissions les remettre à disposition des lecteurs. Nous avons garni les étagères de **nouveaux livres et aussi d'une trentaine de BD** : de quoi passer de bons moments cet été.

Au plaisir de vous retrouver ; **bonnes vacances à vous !**

Les bénévoles

Ecole : la mairie et l'école unies pour accueillir les enfants de la commune

Début juin, une cinquantaine d'élèves venait tous les jours à l'école.

La **mairie a grandement aidé** l'école en mettant à disposition **l'employé communal** pour la préparation des classes et des accès. Une **seconde employée communale** intervient tous les jours 3 heures pour nettoyer et désinfecter les locaux après la classe. Enfin, la mairie a également mis à disposition le **local des anciens** pour accueillir la **garderie** du matin et du soir. Le local, plus spacieux, permet de **respecter des règles de distanciation sociale entre les enfants**.

Les **enseignantes** sont **très investies** et travaillent tous les jours avec les enfants présents puis préparent le travail des élèves qui font l'école à la maison. De même, les **salariées** ont parfois dû modifier leur fiche de poste. Les zones de contact devant être désinfectées très régulièrement, elles passent beaucoup plus de temps à réaliser ces missions nécessaires. **Enza Cadiou**, de Plouzévéde, a été recrutée pour remplacer une salariée qui ne peut venir travailler. La garderie et la **cantine** fonctionnent tous les jours. Une quarantaine de repas sont servis quotidiennement, préparés par la résidence Saint-Michel de Plougourvest.

Des **portes ouvertes** ont été organisées, dans le respect des gestes barrières, **le jeudi 25 juin**.

Contact : Lionel Cornou, tél. 06 88 92 35 21.



De gauche à droite, Dominique Pot, maire de la commune, Orlane Hedoin, Asem, Lionel Cornou, directeur, Michel Cardinal, employé communal, Christelle Huon, enseignante et des élèves de maternelle.

Conseil Municipal du 10 juin 2020

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2020.

1. Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Le conseil municipal décide que les indemnités de fonction du maire et des adjoints sont fixées ainsi :

- **Maire** : 40,30 % de l'IB de la Fonction Publique 1027 (1 567,43 € brut mensuel)
- **Les 4 adjoints** : 10,70 % chacun de l'IB de la Fonction Publique 1027 (416,17 € brut mensuel)

2. Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le Conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes : 1° - 4° - 5° - 6° - 7° - 8° - 9° - 10° - 11° - 12° - 14° - 15° - 16° - 17° - 21° - 24° (articles L 2122-22 du code général des collectivités territoriales).

3. Désignation des membres des commissions communales et représentants au sein des organismes extérieurs

- 1 - Commission voirie, urbanisme : M. Christian OLLIVIER – M. Wilfrid THIEULIN – Mme Sophie TOULLEC
- 2 - Commission bâtiments, gestion du patrimoine et cimetière : M. Eric LOAEC – M. Vincent MINGAM – M. Patrick AUFFRET – Mme Lydie MINGAM
- 3 - Commission des finances : Mmes Carole LE LAMER – Lydie MINGAM – Marie-Claire OLLIVIER – Kristell QUEFFELEC – Ghislaine ROUSSILLON – Sophie TOULLEC – Mrs Jean-Paul ALLIONE – Patrick AUFFRET – Eric LOAEC Vincent – MINGAM – Christian OLLIVIER – Dominique POT – Philippe QUIVIGER – Daniel SOUCHU – Wilfrid THIEULIN
- 4 - Commission d'appels d'offres : M. Dominique POT – titulaires : M. Philippe QUIVIGER – Mme Marie-Claire OLLIVIER – Mme Lydie MINGAM – suppléants : Mme Kristell QUEFFELEC – M. Jean-Paul ALLIONE – M. Wilfrid THIEULIN
- 5 - SIVU – centre de secours : titulaires : M. Dominique POT – M. Daniel SOUCHU – suppléants : M. Jean-Paul ALLIONE – Mme Ghislaine ROUSSILLON
- 6 - AS Domicile : Mme Carole LE LAMER – Mme Krystell QUEFFELEC – Mme Lydie MINGAM – Mme Marie-Claire OLLIVIER
- 7 - Association des riverains de la BAN : M. Dominique POT – M. Jean-Paul ALLIONE
- 8 - Délégué de la défense : M. Daniel SOUCHU
- 9 - Délégué à la sécurité routière : M. Wilfrid THIEULIN
- 10 - ALSH : Mme Carole LE LAMER – Mme Sophie TOULLEC – Mme Lydie MINGAM

4. Désignation des représentants au SIE de Pont an Ilis

- Titulaires : M. Dominique POT – M. Philippe QUIVIGER – M. Daniel SOUCHU
- Suppléants : M. Jean-Paul ALLIONE – M. Wilfrid THIEULIN – M. Christian OLLIVIER

5. Désignation des représentants au SDEF

- Titulaires : M. Dominique POT – M. Daniel SOUCHU
- Suppléants : M. Eric LOAEC – M. Jean-Paul ALLIONE

6. Désignation des représentants au SIMIF

- Titulaire : M. Jean-Paul ALLIONE
- Suppléant : Mme Krystell QUEFFELEC

7. Désignation des représentants de la commission de contrôle des listes électorales

- Titulaire : M. Vincent MINGAM
- Suppléant : Lydie MINGAM

8. Remboursement des frais de déplacements des élus et des agents

Le Conseil Municipal décide de rembourser les frais de déplacements occasionnés par les :

- membres du conseil municipal lors de leur participation à une réunion à l'extérieur ;
- agents lors de formation ou réunion à l'extérieur.

9. Aide aux commerces Covid-19

Le Conseil Municipal décide d'apporter un soutien financier de :

- 1 000 € au restaurant L'Aventura ;
- 2 250 € (3 mois de loyer de la partie commerce) au bar-tabac L'Indigo.

10. Communauté de Communes du Pays de Landivisiau : modification des statuts – développement de la lecture publique par la coordination et l'animation du réseau des médiathèques-bibliothèques du territoire

Le conseil municipal décide d'approuver la modification statutaire relative à la compétence facultative de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau « Développement de la lecture publique par la coordination et l'animation du réseau des médiathèques-bibliothèques du territoire » et de modifier les statuts.

11. Décision modificative n° 2 – budget commune

Monsieur le Maire est autorisé à inscrire les crédits supplémentaires suivants, sur le budget commune de l'exercice 2020 – en section d'investissement :

COMPTE DÉPENSES

Chapitre	Article	Nature	Montant
041	2315	Installations, matériels, outillage technique – aménagement bourg	19 789,83 €

COMPTE RECETTES

Chapitre	Article	Nature	Montant
041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations	19 789,83 €

12. Décision modificative n° 3 – budget commune

Monsieur le Maire Monsieur le Maire est autorisé à inscrire les virements de crédits suivants, sur le budget commune de l'exercice 2020 – en section d'investissement :

CRÉDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
67	6745	Subventions exceptionnelles – subventions personnes de droit privé	3 250,00 €

CRÉDITS A RÉDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	61521	Entretien terrains	3 250,00 €

13. Questions diverses

- Travaux du centre-bourg : Les travaux vont être terminés fin juin.
- Réfection par le CD 29 de la chaussée : travaux du 12 au 19/06/2020 sur la RD n° 229.
- Distribution masques – Covid-19 : Les personnes qui n'ont pas pu participer à la distribution par les élus peuvent venir les récupérer en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45. Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 6 juillet 2020 à 20h00.



Horaires d'ouverture du mercredi 1er juillet au dimanche 30 août :

Du lundi au samedi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Dimanche et férié : de 14h à 17h30

Fermé exceptionnellement le dimanche 5 juillet

CCPL : ouverture de la MSAP



La nouvelle Maison de services au public a ouvert ses portes le **15 juin** dernier à Landivisiau au **36 rue Clemenceau**. Cette maison a pour objectif **d'accueillir les habitants qui souhaitent être informés, mis en relation avec des acteurs du territoire et accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne** : retour à l'emploi, accès aux droits, démarches administratives...

Il s'agit d'un **équipement de proximité** qui a entre autres pour finalité de **limiter les déplacements des habitants du Pays de Landivisiau vers Morlaix ou Brest pour effectuer des démarches** ou rencontrer les professionnels qui répondront aux demandes des publics. L'itinérance de cette structure est envisagée dans plusieurs communes du territoire.

Cette nouvelle MSAP est dotée d'un **Espace Public Numérique** composé de **quatre ordinateurs** en libre-service connectés à internet et d'**une imprimante**, ainsi qu'une connexion Wi-Fi et une borne de mise à jour pour les cartes vitales. La MSAP possède aussi **deux salles de réunion** équipée d'outils numériques pour faciliter les ateliers dispensés aux habitants.

A ce jour, la **Mission locale du Pays de Morlaix** et **Appui santé** ainsi que la **Chargée de mission Habitat de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau** sont présents de manière permanente à la MSAP, ils seront rejoints en septembre par la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** et **l'Association Recherche Travail**. De plus, la MSAP accueillera de manière plus ponctuelle le **Réseau d'échanges et de services aux associations morlaisiennes (RESAM)**, la **Caisse d'allocations familiales**, le **Centre départemental d'action sociale**, **l'Armée de terre**, **Sato intérim**, **l'Association départementale d'information pour le logement (ADIL)**, **Cap Emploi**, le **Centre d'informations pour les droits des femmes et des familles (CIDFF)**, **AGIRabcd**, **HEOL (agence locale de l'énergie et du climat)**, le **GRETA**, le **Point d'Accueil Ecoute Jeunes** et la **Région Bretagne**. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec la **Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)**, la **Mutuelle Sociale Agricole (MSA)** et le **Service Pénitencier d'Insertion et de Probation (SPIP)**.

L'accès au numérique devenant de plus en plus prégnant dans la vie de tous les jours, la MSAP met un point d'honneur à donner aux habitants un **meilleur accès à cet outil par l'accompagnement des agents mais aussi par des formations VISA Internet et l'acquisition d'ordinateurs** grâce à l'association **GOUPIL**.

Fonctionnement durant l'été :

accueil physique du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
accueil mail et téléphonique du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fonctionnement à compter de septembre :

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Contact : 02 98 68 67 60 ou par mail : **msap@pays-de-landivisiau.com**.

CCPL : nouvelles consignes de tri

Au 1^{er} juillet, le geste du tri devient plus simple avec une **modification des consignes** pour le conteneur jaune. Chacun recevra par courrier les nouvelles dispositions.

Celles-ci sont également téléchargeables sur internet :

www.pays-de-landivisiau.com

Communauté de Communes Pays de Landivisiau

BAC MAN

MEMO TRI

NOUVEAU TRI
TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS SE TRIENT

Bouteilles et flacons plastiques, cartonnets, emballages métalliques, briques alimentaires et papiers.

LES CONTENANTS SE TRIENT : BIEN VIDÉS EN VRAC, SANS SAC NON EMBOÎTÉS

NOUVEAUTÉS
UN EMBALLAGE = DANS LE BAC DE TRI

A VOUS DE JOUER !

BAC VERT ORDURES MENAGERES
Articles d'hygiène, petits objets, opercules, vaisselles en plastique. Si vous n'avez pas de composteur, toutes les épluchures fruits et légumes, mouchoirs et essie-tout.

CONTENEUR VERT VERRE
Bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre sans bouchons, couvercles ni capsules.

Où trouver un point tri verre ?
liste complète et carte sur pays-de-landivisiau.com

Triés, même les petits objets

OU

OU

OU

WWW.PAYS-DE-LANDIVISIAU.COM | 02 98 68 42 41

INCIVILITÉS STOP

Ce n'est pas parce que les consignes s'allègent qu'il ne faut pas **respecter les règles** ! Il est régulièrement déposé, aux abords des points de tri du verre ou dans les conteneurs, des objets qui n'ont pas lieu d'y être. Pour les encombrants, il suffit de se rendre à la déchèterie !

Merci de respecter ces lieux et les agents chargés de la collecte.



Rappel : Le **brûlage** est interdit : il suffit de se rendre à la déchèterie !

Entente sportive La Flèche (handball)

Les **inscriptions pour la saison 2020/2021** sont ouvertes.

Si vous désirez vous inscrire, contactez-nous par téléphone au **06 32 46 13 55 (Patricia)** ou sur le **Facebook** du club "La Flèche Handball"

Nous recrutons **1 coach et entraîneur senior filles niveau Excellence région.**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **07.82.35.92.24 (Solenne)** ou sur **Facebook**

Rejoignez-nous dans une ambiance conviviale.

Inscriptions transports scolaires

BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne

Les **inscriptions au transport scolaire** pour l'année

2020-2021 s'effectuent désormais exclusivement sur le site internet

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Renseignements au 02 99 300 300 (numéro gratuit)

4G et TNT



4G et TNT : ce qu'il faut savoir

Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4^e génération sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.



www.recevoirlatnt.fr
0970 818 818

Lien paroissial

MESSES DU MOIS DE JUILLET 2020	
Paroisse Saint Tiviziau – Bro Landi	
samedi messe à 18h 30	dimanche messe à 10h30
Samedi 4 juillet	Dimanche 5 juillet
14 ^e dimanche du Temps Ordinaire	
Saint Thégonnec 18h30	Plougar Fête patronale Landivisiau Sizun
Samedi 11 juillet	Dimanche 12 juillet
15 ^e dimanche du Temps Ordinaire	
Plounéventer	Plouzévédé Landivisiau Sizun
Samedi 18 juillet	Dimanche 19 juillet
16 ^e dimanche du Temps Ordinaire	
Saint Thégonnec	Plouzévédé Landivisiau Guimiliau Fête patronale
Samedi 25 juillet	Dimanche 26 juillet
17 ^e dimanche du Temps Ordinaire	
Plounéventer	Plouzévédé Landivisiau Sizun

Petites annonces

- ❖ Cherche un **covoiturage** pour aller de SAINT-DERRIEN à LANDIVISIAU (Super U) à partir de septembre, en semaine uniquement le matin (heure d'arrivée 8h15 / 8h30). Pour apprentissage (16 ans).
Etudie toutes propositions. Contact : 02.98.24.82.79
- ❖ Particulier donne **parcelle à pâturer** de 1 300 m² pour petits animaux.
Contact : 06.24.04.00.25

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.

***Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail.***

Rédaction / conception / impression du bulletin municipal : mairie de Saint-Derrien